

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

90/32

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
AU COLLÈGE HUMBER, CAMPUS LAKESHORE
SUR LE CANADA ET LA NOUVELLE EUROPE

TORONTO, Ontario
le 26 mai, 1990

Dans le monde entier, on se souviendra de 1989 comme de l'année de la révolution européenne. Le mur de Berlin s'est effondré; le rideau de fer s'est déchiré; des régimes totalitaires sont tombés; et une nouvelle Europe est née.

Émerveillés, les Canadiens ont vu se produire en l'espace de quelques semaines des événements qu'ils n'espéraient pas voir se matérialiser avant des décennies. Soudain, l'impossible est devenu possible et le rêve, réalité. Mais cette réalité, si elle est porteuse d'espoir, n'amène pas moins avec elle de lourdes responsabilités - pour les Européens comme pour les Canadiens.

Si 1989 a été l'année de la révolution, 1990 marque le début d'une décennie de reconstruction. L'euphorie persiste, mais il faut maintenant se mettre résolument à l'oeuvre. Les événements de 1989 ont fait table rase des structures économiques et politiques répressives et surannées. Mais il faut maintenant édifier de nouvelles sociétés et de nouvelles institutions. Cette tâche ne fait que commencer.

Les événements remarquables survenus en Europe centrale et en Europe de l'Est sont vécus très intensément par des millions de citoyens canadiens qui y ont leurs racines. Beaucoup d'entre eux y ont encore de la famille et parlent la langue du pays. Certains ont été contraints de fuir leur patrie par des régimes qui ont depuis été renversés. La plupart ont des membres de leur famille ou des amis dont les espoirs ont été écrasés ou dont la réputation a été diminuée par ces régimes, mais qui ont aujourd'hui la chance de refaire leur vie et de bâtir une société nouvelle dans leur pays ancestral.

Il existe entre les Canadiens et les habitants d'Europe centrale et d'Europe de l'Est des liens personnels très étroits. Nous avons donc tout particulièrement intérêt à aider ces pays à devenir prospères et libres, et nous sommes dans une position privilégiée pour le faire.

La révolution de 1989 a des répercussions fondamentales pour tout le continent européen - et pour l'Amérique du Nord qui, en termes de culture et d'histoire, est un miroir de l'Europe de l'autre côté de l'Atlantique. Il faudra faire montre de leadership et de créativité dans toutes les sphères de l'activité humaine, que ce soit sur les plans politique, militaire ou économique. Cela suppose une nouvelle approche canadienne non seulement vis-à-vis de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, mais aussi vis-à-vis de l'ensemble de l'Europe.

Le 5 février, à l'Université McGill de Montréal, j'ai annoncé que nous allions revoir notre politique à l'égard de l'Europe pour définir les intérêts du Canada dans cette partie du monde et mettre en place une stratégie qui serve ces intérêts. Cette revue est maintenant terminée, et je voudrais vous faire part de certaines des réflexions qu'elle a suscitées.

Je commencerai par deux observations de base. D'abord, l'enjeu du Canada en Europe ne doit pas être tenu pour acquis. Nous avons des intérêts aux quatre coins du globe et notre préoccupation passée au sujet de l'Europe ne doit pas servir d'étalon pour l'avenir. La politique ne saurait reposer sur la nostalgie. Nos intérêts en Europe sont réels, contemporains et impérieux.

Deuxièmement, le rôle du Canada ne sera pas nécessairement à la mesure de ses désirs. De nouvelles forces économiques et politiques majeures sont à l'oeuvre, et le Canada n'a qu'une influence limitée sur elles. On ne nous confiera pas un rôle en Europe du simple fait que nous avons décidé que c'était dans notre intérêt. Ce rôle, nous devons le mériter. Et cela suppose créativité, réalisme et travail acharné.

Quels sont les intérêts principaux du Canada dans la nouvelle Europe?

Nous voulons entre autres nous assurer que l'Europe ne redeviendra pas ce qu'elle a déjà été; nous voulons aussi faire en sorte que l'Europe devienne le moteur du changement sur ce continent et dans le monde entier.

Notre intérêt premier reste la paix. Deux guerres mondiales durant ce siècle ont enseigné aux Canadiens qu'une Europe en paix avec elle-même est une Europe en paix avec le reste du monde. La sécurité au Canada ne rime à rien sans la sécurité en Europe.

Notre prospérité économique est tributaire de la stabilité dans le monde. Lorsque cette stabilité est menacée, notre prospérité l'est aussi.

De façon plus directe, comme le commerce compte pour 30 % de notre PNB, l'unification du marché en Europe de l'Ouest est d'une importance vitale pour l'emploi et la prospérité au Canada, et les vastes débouchés inexplorés en Europe de l'Est peuvent avoir un potentiel énorme sur le long terme.

Sur le plan politique, les valeurs qui ont triomphé en Europe sont aussi les nôtres. Nous applaudissons à ce triomphe et nous nous réconfortons à l'idée que les démocraties sont fondamentalement plus pacifiques que les régimes totalitaires. La mise en place de démocraties durables dans cette partie du globe n'est pas simplement un devoir moral; c'est aussi un impératif de sécurité.

Enfin, les intérêts canadiens dans la nouvelle Europe sont liés non seulement aux développements qui s'y produisent mais aussi à l'évolution de la situation ailleurs dans le monde. Pendant des décennies, nous nous sommes souciés à un point tel de la fragilité de la paix en Europe que nous ne pouvions nous attaquer efficacement aux problèmes qui prenaient de plus en plus d'ampleur dans le monde; je fais allusion à la menace posée à

l'environnement de la planète, aux crises amenées par le développement international et l'endettement, au fléau du trafic international des stupéfiants et à la prolifération de la terreur et des armes de destruction massive. Un grand nombre de ces problèmes n'ont pas leur origine en Europe. Mais nous étions tellement préoccupés par l'Europe - idéologiquement et militairement - que nous avons eu tendance à accorder à ces problèmes une priorité bien moindre que celle qu'ils méritent. L'Europe ayant maintenant fait la paix avec elle-même, nous pouvons maintenant ensemble prendre d'urgence les mesures qui s'imposent à l'échelle planétaire.

Ainsi donc, nous ne nous intéressons pas à l'Europe pour des raisons historiques ou nostalgiques, et encore moins par charité. Ce n'est pas seulement la prospérité de l'Europe qui est en jeu; c'est aussi la nôtre. Ce n'est pas simplement la sécurité de l'Europe qui est en jeu; c'est aussi la nôtre.

Si nos intérêts en Europe n'ont rien perdu de leur intensité, les moyens par lesquels nous poursuivons ces intérêts doivent cependant changer radicalement. Ils doivent changer de manière à refléter le nouveau cadre de sécurité en gestation, l'autorité et l'unité grandissantes de l'Europe occidentale, et les avantages et les atouts particuliers du Canada.

Le grand pont qui nous a reliés à l'Europe a été notre contribution à l'Alliance de l'Atlantique Nord. Cette contribution a supposé le stationnement de milliers de soldats canadiens en Allemagne, des soldats qui ont risqué chaque jour leur vie pour la défense de la liberté. Cette contribution canadienne ne peut vraiment être ni remplacée ni égalee.

Cette contribution militaire est appelée à perdre de l'importance. Son déclin n'en sera pas un que nous regretterons parce qu'il témoignera de l'atténuation des tensions Est-Ouest qu'on souhaitait depuis longtemps et qui résulte de la nouvelle politique étrangère soviétique, de la dissolution du contrôle soviétique sur l'Europe de l'Est ainsi que des réductions, unilatérales et négociées, qui ont été effectuées dans les forces conventionnelles et nucléaires. Nous passons enfin d'une paix partielle et artificielle à une paix globale et plus naturelle, à un climat de paix où les intentions deviennent bienveillantes et où les capacités sont réduites au point qu'une attaque surprise n'est plus possible.

Ce processus et cette réalité ne peuvent que nous réjouir. Ce qui a commencé doit continuer, et une solide structure doit être érigée pour appuyer une sécurité durable au niveau d'armements conventionnels et nucléaires le plus bas possible. Cela ne se fera ni soudainement ni facilement, mais c'est maintenant un objectif réaliste.

Il semble paradoxal que le succès même de l'OTAN exige que l'Alliance se renouvelle. Mais en fait, la chose est facile à comprendre. Une organisation dont le rôle premier a été de nous défendre contre une agression plausible doit réexaminer son rôle lorsqu'une telle agression devient moins plausible. Dans ces circonstances, il n'est que naturel que l'OTAN assume un rôle plus politique, un rôle qui refléterait la nouvelle réalité européenne et une mission militaire en déclin.

C'est un changement qui est pleinement appuyé par le Canada et qui répond aux intérêts canadiens. Mais il ne suffit pas de déclarer tout simplement que l'OTAN doit se politiser davantage. L'OTAN ne deviendra une instance favorisant davantage le dialogue que si elle est utilisée à cette fin par tous ses membres, européens et nord-américains. L'OTAN ne peut être déclarée plus politique; elle doit être rendue plus politique.

La pertinence future de l'OTAN dépendra largement de la mesure dans laquelle elle adoptera, reflétera et recherchera une définition plus large de la sécurité. La sécurité doit devenir coopérative plutôt que compétitive. Le temps du jeu à somme nulle est révolu. Encore plus que par le passé, l'OTAN doit rechercher la sécurité par le contrôle des armements, et avec autant de vigueur qu'elle a recherché la sécurité par l'armement.

L'OTAN doit revoir urgemment et globalement tous les aspects de sa stratégie nucléaire et conventionnelle. Il est peu sensé de conserver des armes nucléaires dont les seuls objectifs peuvent être nos nouveaux amis en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est. Il est peu sensé de maintenir une stratégie militaire fondée sur un scénario d'attaque surprise sur un front qui n'existe plus et où la surprise n'est plus possible. Et il est peu sensé de retenir en Europe le plus gros contingent militaire qu'ait connu le monde en temps de paix.

Je ne veux pas nier la nécessité permanente de prudence et de stabilité militaire en cette période de changement historique. Douze mois n'effacent pas les leçons de l'Histoire. Il existe une possibilité d'instabilité, et les capacités militaires soviétiques restent substantielles. Par conséquent, un solide mandat militaire pour l'OTAN reste valable, et l'engagement nord-américain envers l'Europe que représente la présence de militaires canadiens et américains sur ce continent reste essentiel alors que nous tentons d'atteindre la stabilité stratégique à des niveaux d'armements sensiblement moins élevés.

Mais l'OTAN ne peut pas être vue comme un obstacle à la paix qu'elle a si bien préservée pendant plus de 40 ans. Si elle n'exerce pas de leadership, l'Organisation perdra sa légitimité cruciale en Europe. L'OTAN sera alors vue non pas comme une partie de la solution, mais plutôt comme une partie du problème.

Il est important que l'OTAN s'engage encore plus activement dans le dynamique dialogue sur la sécurité qui vient d'être engagé entre l'Est et l'Ouest. Ces questions de sécurité touchent les intérêts de l'OTAN comme ceux de ses membres. L'Alliance devrait se tourner vers l'extérieur pour accueillir ses anciens adversaires et nouveaux amis.

À cette fin, on pourrait envisager sans tarder d'inviter le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique à rencontrer régulièrement les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN. Il pourrait de même être utile d'établir un dialogue direct et constant entre l'Alliance occidentale et l'URSS.

Dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement, l'OTAN devrait renforcer sa capacité et son rôle au titre des activités d'établissement de la confiance et de vérification. Des forces multinationales spécifiquement affectées à cette fin pourraient être déployées sur le terrain. L'OTAN devrait aussi envisager l'établissement d'un Centre de la vérification qui serait chargé de coordonner ces activités.

De plus, dans le contexte du réexamen de sa stratégie militaire, l'OTAN devrait abandonner une défense avancée rigide en faveur d'une approche plus souple impliquant des unités mobiles, qui intégreraient possiblement des forces de nature multinationale. La nouvelle position militaire de l'OTAN devrait viser à réduire le plus possible les niveaux des forces et à favoriser le plus possible la stabilité. Nous voulons réduire l'insécurité à l'Est.

Mais l'OTAN, malgré sa valeur permanente, a ses limites - qui s'enracinent dans son mandat et dans sa composition. Il existe d'autres institutions dont le rôle doit être valorisé et renouvelé pour leur permettre de contribuer utilement à l'élaboration d'un nouveau système européen. Et c'est là que le Canada doit aussi concentrer ses efforts.

Il y a d'abord la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dont les membres représentent l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Union soviétique, et donc le mandat englobe aussi bien les questions politiques, économiques et de sécurité que les droits de la personne et les droits sociaux.

Les principes enchâssés dans les accords que la Conférence a précédemment conclus ont fourni les perspectives et les critères qui ont contribué à inspirer les braves démocrates de l'Europe de l'Est. Le rôle de la CSCE doit maintenant être élargi pour en faire l'architecte de la nouvelle Europe. En tant que complément de l'OTAN, la CSCE peut devenir un véritable instrument de coopération pour la sécurité, un instrument qui appuierait la dissuasion en rassurant. Et alors que la nature de la sécurité de l'Europe déborde les équilibres militaires pour englober la stabilité politique et la prospérité économique, la CSCE a un rôle central à jouer dans les domaines du respect des droits de la personne, de la coopération économique et de l'action écologique.

Jusqu'à maintenant, la CSCE a fonctionné sur une base intermittente. Il lui a manqué le cadre institutionnel aujourd'hui nécessaire pour instaurer une coopération efficace et suivie et pour établir la confiance. Afin que la CSCE puisse devenir la tribune privilégiée pour la tenue de discussions globales dans les sphères politique, économique, humaine et de la sécurité, elle doit mettre au point les outils qui lui permettront de réaliser ces tâches.

Le Canada estime qu'une orientation politique constante donnée au plus haut niveau est nécessaire, et ce d'une manière régulière et suivie, afin que la CSCE exploite toutes ses possibilités. Le Canada propose que la CSCE tienne une réunion annuelle au niveau des ministres des Affaires étrangères, et tous les deux ans au niveau des chefs de gouvernement. Cet organe politique pourrait servir de point de départ à un Conseil pour la coopération européenne, c'est-à-dire une tribune permanente pour le dialogue sur les questions paneuropéennes.

La CSCE devrait mettre en place une tribune qui refléterait le caractère de plus en plus démocratique de sa composition. En conséquence, nous proposons également la création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires des États membres se réuniraient régulièrement afin d'examiner des questions d'intérêt commun.

En matière de sécurité, la CSCE aura un rôle à jouer en convoquant une nouvelle série de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles. Ces pourparlers devraient être menés parmi la totalité des 35 membres de la CSCE, plutôt qu'avec les seuls membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

La CSCE devrait en outre accroître son rôle dans les domaines de la vérification et de la confiance. Je pense en particulier ici à un organisme de vérification de la CSCE qui aurait pour tâche de faciliter et de coordonner les activités de vérification et d'établissement de la confiance, entreprises à l'issue des négociations sur la réduction des forces conventionnelles et les mesures de confiance et de sécurité. De plus, il y a un rôle éventuellement fort utile que pourrait jouer la CSCE en matière de prévention des situations de crise et de règlement des conflits. Cela supposerait la création d'un mécanisme au moyen duquel des groupes spéciaux pourraient être mis en place pour favoriser le dialogue si une situation de crise impliquant l'un des États participants devait survenir, et pour mener au besoin des enquêtes circonstanciées. Ce mécanisme permettrait de préconiser une stratégie en vue de résoudre les situations de crise - que ce soit une médiation, un arbitrage, voire le maintien de la paix. Si la situation de crise se transforme en conflit, la CSCE pourrait entamer des démarches de médiation. Ces démarches pourraient être appuyées par un Institut permanent pour le règlement pacifique des litiges, qui mettrait ses compétences au service des activités visant à prévenir les situations de crise et assurer le règlement des conflits.

Au-delà du domaine de la sécurité, la CSCE devrait s'inspirer des autres principes et engagements contenus dans les accords d'Helsinki. Une première occasion à saisir est la Conférence de Copenhague sur la dimension humaine. Les structures fondamentales de la démocratie devraient se traduire par un engagement commun de la part des membres de la CSCE, notamment pour ce qui est du droit à des élections libres et de la règle du droit. Le pluralisme devrait également être légitimé grâce au processus de la CSCE, tout comme les droits des minorités, la liberté de religion et une interdiction visant la propagande haineuse.

Pour ce qui est de l'aspect économique, il serait aussi possible pour la CSCE d'assumer un rôle primordial dans l'avenir, à partir du succès considérable de la récente Conférence économique de Bonn. Il convient de ne pas dédoubler les organisations économiques qui ont déjà leur place, telles que l'OCDE, le FMI et la nouvelle Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Mais il y a place pour l'expansion, s'agissant de favoriser la coopération et le dialogue dans le but d'élaborer des principes communs régissant l'activité économique. Je suis persuadé qu'une tribune permanente de la CSCE pour le dialogue économique, qui viendrait compléter la tâche de l'OCDE que l'on est en train de redéfinir, mérite un examen des plus attentifs.

L'un des domaines qui requiert d'urgence l'attention à l'Est est celui de l'environnement, qui a été lamentablement négligé et saccagé par les anciens régimes. À cet égard, un ou plusieurs organismes, éventuellement affiliés à la CSCE, pourraient être créés afin de dispenser des compétences et servir de centrales de programmes et d'informations sur l'état de l'environnement en Europe ainsi que sur les efforts entrepris pour l'assainir.

En définissant le nouveau rôle qui doit être celui de la CSCE, nous devons éviter le double emploi et la création de nouvelles bureaucraties. L'objectif visé est le progrès concret, et non les palabres interminables. À cet égard, pour que la CSCE puisse tenir un rôle constructif dans la nouvelle Europe, il lui faudra peut-être modifier, d'une manière sélective si nécessaire, les principes d'unanimité appliqués à son processus décisionnel.

L'OTAN et la CSCE sont deux organisations complémentaires permettant de bâtir la nouvelle Europe. Mais il existe une autre organisation, la Communauté européenne, qui est indispensable à l'identité et à la prospérité futures de l'Europe.

La Communauté européenne est désormais un pilier essentiel et apprécié du système international. Elle est l'une des grandes réalisations de l'après-guerre, et a été la référence et le modèle des pays réformateurs de l'Europe de l'Est. Une Europe en train de s'unir est un facteur de prospérité et le déclencheur d'une expansion du commerce. Une coopération accrue dans le domaine politique et, ultérieurement, celui de la sécurité garantira une coordination et un consensus européens qui ne peuvent aboutir qu'à un renforcement de la stabilité internationale. La Communauté européenne a été instaurée pour fondre les rivalités passées dans l'intérêt commun; cette mission demeure pertinente pour l'avenir.

Mais comme je l'ai fait observer en février à Montréal, un mur divisant l'Europe ne peut être remplacé par un mur entourant l'Europe. Deux blocs imperméables ne peuvent être remplacés par un nouveau bloc qui serait moins ouvert au dialogue et à la coopération qu'il ne l'est aujourd'hui, que ce soit sur les questions politiques, de commerce ou de sécurité. La nouvelle Europe doit être une Europe ouverte, tant vis à vis de l'Ouest que de l'Est.

Le Canada suit avec un intérêt particulier l'évolution d'une Europe ouverte et unie. Il va de soi que nous ne sommes pas membres de la Communauté européenne, pas plus que nous n'exerçons un pouvoir de nature à la rendre davantage sensible à nos préoccupations. Mais nous sommes des commerçants. Et nous portons un vif intérêt aux questions de politique étrangère qui ont plus que jamais trait à la coopération politique européenne.

C'est pour cette raison que le Canada propose maintenant une nouvelle phase dans l'évolution des relations politiques qu'il entretient avec la Communauté européenne. Cette relation devrait être plus constante et davantage institutionnalisée. Nous proposons à cette fin que le Premier ministre du Canada et le Président du Conseil de l'Europe se rencontrent à intervalles réguliers. À cela devraient s'ajouter, également à intervalles réguliers, des discussions en profondeur entre le ministre des Affaires extérieures du Canada et son homologue de chacune des présidences. Il devrait aussi y avoir entre fonctionnaires canadiens et experts de la CE des rencontres régulières portant sur des questions d'intérêt commun. Nous estimons en outre qu'il serait utile de nous faire mutuellement part de nos priorités au début de chaque présidence, de manière à établir l'ordre du jour de la période à venir.

Enfin, j'ai trouvé très intéressante la proposition que m'a faite le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Ouest, M. Genscher, d'une Déclaration CEE-Amérique du Nord qui viendrait confirmer les principes que nous partageons et notre intérêt commun à l'égard de l'ouverture et d'une plus grande coopération. Une réaffirmation générale de la relation transatlantique serait certainement utile.

Dans le domaine du commerce, le défi est de taille. Le gouvernement a déjà fait connaître la stratégie qu'il a élaborée pour aider l'industrie canadienne à être à la hauteur des possibilités et des exigences que le Marché européen unique de 1992 entraînera pour tous les commerçants. Cependant, je crois aussi qu'il y aurait peut-être lieu, à la conclusion de l'Uruguay Round des négociations commerciales, d'examiner l'opportunité d'un arrangement formel de libéralisation du commerce entre le Canada et la CEE, qui pourrait inclure les États-Unis - ou même d'autres membres de l'OCDE.

J'aborderai maintenant, brièvement, un dossier qui est au centre de l'évolution de l'Europe : l'unification de l'Allemagne. La mesure dans laquelle cette union historique se fera sans heurt et sans amertume déterminera le schéma à venir des relations européennes.

Nous avons à maintes reprises exprimé en termes clairs notre appui sans réserve à l'égard d'une Allemagne libre, unifiée et souveraine - au sein de l'OTAN et de la CE -, une Allemagne qui sera un puissant facteur de stabilité, d'unité et de prospérité au coeur de l'Europe.

Les pourparlers dits "2 plus 4" en cours - qui ont été amorcés à Ottawa lors de la Conférence Cielles ouverts - se penchent sur les aspects extérieurs de la réunification de l'Allemagne. Ils doivent être couronnés de succès.

Il y a d'importantes et délicates questions à résoudre à ces pourparlers et ailleurs - au sein de l'OTAN, de la CE, aux pourparlers de Vienne et entre une Allemagne unifiée et ses voisins. Cela comprend l'avenir de l'Allemagne dans l'Alliance, la taille et le statut des forces armées stationnées en Allemagne et des forces allemandes elles-mêmes, et les répercussions sur la force de dissuasion nucléaire de l'OTAN.

Deux réalités doivent nous guider dans l'étude de ces questions cruciales : le fait que l'Union soviétique a, sur le plan interne, des préoccupations de sécurité légitimes qui doivent être satisfaites; et la nécessité de veiller à ce que le peuple allemand appuie le rôle de son pays. Ces deux éléments plus que tout autre sont garants du succès et de la stabilité.

Une nouvelle orientation pour l'OTAN, un rôle élargi pour la CSCE et des relations plus étroites avec la Communauté économique européenne : voilà les piliers institutionnels de notre nouvelle politique à l'égard de l'Europe. Ils constituent à nos yeux les moyens plus efficaces de bâtir la nouvelle Europe. Ils reflètent également les enjeux du Canada - sur les plans politique, économique et de sécurité - et sa volonté d'avoir voix au chapitre, d'assurer le maintien des liens transatlantiques et de voir ses priorités prises en compte.

Cependant, notre politique à l'égard de l'Europe est tributaire - au même titre que l'avenir de la nouvelle Europe elle-même - du succès des réformes en cours en Union soviétique et en Europe de l'Est. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et une période de sacrifices s'annonce qui est à la fois inévitable et intimidante. La route ne sera pas facile. Il y aura des retards et des reculs. Le totalitarisme disparu, les vieux nationalismes et les antagonismes qui couvaient se feront de nouveau jour. Les gouvernements et les populations de l'Est devront faire preuve de courage, d'imagination et de sagesse politique. Quant à nous, à l'Ouest, nous devons user de patience et de prudence. Les pays de l'Est n'arriveront pas à réparer en quelques mois ou même quelques années les dommages infligés à leurs sociétés pendant quatre décennies. Comme l'a déclaré le président Havel devant le Conseil de l'Europe il y a deux semaines : "L'ancien régime nous a laissé en partage un paysage dévasté, une économie en ruine et, par-dessus tout, une conscience morale mutilée ... Nous constatons que pratiquement rien ne nous réussit e: qu'il nous reste tant à apprendre. Nous devons nous doter d'une culture politique, et apprendre à penser librement et à avoir un comportement civique responsable."

Vouloir instaurer la démocratie et en même temps mettre en place une économie de libre-marché - et cela à partir de rien - est une tâche sans précédent dans l'histoire de l'humanité. L'Ouest a tout intérêt à voir les pays de l'Est mener cette tâche à bien. C'est pour cette raison que nous avons l'an dernier mis sur pied un programme destiné à aider la Pologne et la Hongrie dans leurs efforts de réforme économique.

Ce programme comportait une aide alimentaire d'urgence de 12 millions de dollars, une assurance-crédit à l'exportation de 20 millions de dollars pour la Pologne, et une somme de 10 millions de dollars pour le développement économique. Des projets spécifiques ont été entrepris :

- soutien au Centre international de gestion à Budapest, qui dispense une formation novatrice et dont le nouveau doyen est canadien;
- un programme de formation à l'intention des agriculteurs polonais dans le domaine de la gestion des cheptels et des exploitations agricoles;
- l'affectation en Hongrie et en Pologne de 41 professionnels bénévoles spécialistes des questions commerciales et industrielles;
- une subvention à la School of Business Administration de l'Université York en vue de la formation de 40 cadres de niveau intermédiaire pour la Pologne et la Hongrie. Ces personnes effectueront un stage auprès de sociétés canadiennes;
- une aide à l'établissement d'un centre de formation linguistique en anglais et en français, qui mettra également l'accent sur l'enseignement des principes du gouvernement démocratique et du respect des droits de l'homme.

En outre, des ministres séniors du Canada se sont rendus en Europe de l'Est, des députés canadiens ont observé les élections qui ont eu lieu en Roumanie, Élections Canada a donné des conseils à la Tchécoslovaquie, une aide a été assurée à la Pologne en matière de privatisation, et mon ministère a tenu dans tout le Canada des séminaires sur l'investissement en Pologne.

Mais l'heure est venue d'étendre l'aide internationale aux nouvelles démocraties issues de la révolution de 1989. C'est d'ailleurs précisément dans ce but que se réuniront, dans les semaines à venir, les représentants des 24 pays qui ont coordonné le programme d'aide à la Hongrie et à la Pologne. Le Canada appuiera naturellement cette initiative et annoncera lui-même bientôt un programme d'aide élargi. Qui plus est, le Canada participera à part entière à la Banque européenne de reconstruction et de développement. Cette banque, qui sera créée sous peu, fournira le capital si nécessaire au financement d'initiatives privées et contribuera à la mise en place d'une infrastructure dans tous les pays d'Europe de l'Est. Elle familiarisera également ces pays avec la culture, les concepts et la terminologie des affaires.

Nous avons par ailleurs mis sur pied un groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, dont le mandat sera de définir les éléments de notre programme d'aide élargi et de le gérer ainsi que de coordonner les activités des secteurs privé et public destinées à venir en aide aux pays de cette partie du monde. Le Groupe de travail a déjà communiqué avec des associations et des particuliers au Canada afin de les encourager à participer financièrement et même concrètement à ces activités et afin de leur demander conseil sur les initiatives que nous pourrions entreprendre.

Le Groupe de travail se penchera notamment sur un programme de coopération en trois volets. Le premier, destiné aux entreprises canadiennes, pourrait prévoir la promotion du commerce, la formation en gestion, l'aide aux conseils commerciaux et la tenue d'études de faisabilité. Le deuxième, axé sur le développement économique, pourrait consister en une aide technique et une formation en gestion dans de nombreux domaines, par exemple, l'agriculture, le droit, l'imposition, la privatisation, l'environnement, les finances et les télécommunications. Enfin, le troisième porterait sur la coopération politique et viserait à asseoir la démocratie dans les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est qui vivent de grands bouleversements. Il s'agirait surtout de donner des conseils sur la tenue d'élections, la réforme du droit, la liberté de presse, la mise sur pied d'une fonction publique professionnelle, les droits de la personne et le processus politique démocratique, et ce, en encourageant les contacts humains.

Aider les pays d'Europe de l'Est n'est pas leur faire la charité. C'est plutôt faire preuve de bon sens et voir à nos propres intérêts. Il ne s'agit pas non plus de déverser des quantités d'argent entre les mains de ces nouveaux gouvernements. Il est plus important et plus efficace de fournir des experts, de former des gestionnaires et des décideurs, d'enseigner la pratique de la démocratie et d'encourager l'investissement privé dans divers projets.

Pour venir en aide à ces pays, le Canada dispose d'un atout unique : sa communauté multiculturelle. Un Canadien sur dix est originaire d'Union soviétique ou des pays d'Europe de l'Est ou a des parents issus de ces pays. Ces Canadiens non seulement enrichissent notre culture et accroissent notre prospérité, mais encore favorisent notre commerce, car ils connaissent les coutumes, la langue, les systèmes et les décideurs de ces pays.

Déjà Sonia et Thomas Bata, les frères Reichmann et Andrew Sarlos ont pavé de nouvelles voies vers l'Est. Mais ce ne sont là que quelques exemples. Des centaines de Canadiens s'attachent à trouver de nouveaux débouchés en Europe, et des milliers d'autres ont des talents sans prix à offrir. Je les encourage à les exercer et à nous dire ce que nous pouvons faire - ou mieux faire - pour venir en aide aux populations des pays d'Europe de l'Est.

J'aimerais conclure sur trois observations.

D'abord, les politiques que je viens d'exposer visent une Europe en transition. Elles doivent donc évoluer avec celle-ci. Nos politiques, pas plus que l'Europe, ne demeureront statiques.

Ensuite, l'atout extraordinaire que représente notre communauté multiculturelle entraîne certaines responsabilités. Ainsi, à mesure que l'Europe brise les chaînes du passé, les anciennes animosités refont surface, animosités que la répression avait figées, mais que rend plus dangereuses l'absence de traditions de compromis. Ces animosités peuvent menacer la stabilité sociale même qui sera essentielle au maintien de la démocratie dans ces pays. Les Canadiens - tous les Canadiens - doivent éviter d'attiser l'intolérance. Nous avons aussi la possibilité d'encourager les compromis et les accommodements - la seule voie possible pour les sociétés qui veulent tourner la page et fonder leur avenir sur la démocratie.

Enfin, et c'est là ma troisième observation, ce qui se passe en Europe illustre on ne peut mieux les impératifs de l'interdépendance - entre les pays et les régions, et entre les problèmes - politiques, militaires et économiques. L'interdépendance est synonyme de possibilités. Elle veut dire aussi défis. Il est impossible aujourd'hui d'échapper à la globalisation du monde.

Notre comportement au pays a des répercussions sur nos intérêts à l'étranger. Et ce que nous faisons à l'étranger détermine notre degré de prospérité et de sécurité sur notre territoire.

Ce n'est pas par caprice, mais par nécessité que nous prenons l'engagement de l'Europe. Nous le faisons pour notre propre bien, pour notre sécurité et pour notre prospérité.